

CIRCULAIRE N° 959

DU 21/09/2004

Objet : Développer « l'esprit d'entreprendre » dans l'enseignement secondaire

Réseaux : CF

Niveaux et services : SEC (Ord)

Période : en vigueur à partir du 21/09/2004

- Aux Chefs des établissements d'enseignement secondaire ordinaire organisé par la Communauté française

Autorités : Dir. gén. Adj.

Signataire : Jean STEENSELS

Gestionnaire : Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage du réseau d'Enseignement organisé par la Communauté française

Personnes(s)-ressource(s) : Jacques DEPPEZ, bureau 301

Rue du Commerce, 68A, 1040 Bruxelles

Tél. : (02) 500 48 19

Référence facultative : I/JS/JDz/IP/04-283

Renvoi(s) :-

Nombre de pages :- texte : 2

- annexe : 1

Bruxelles, le 22 septembre 2004

Aux Chefs des établissements
d'enseignement secondaire
ordinaire organisé par la
Communauté française

JS/JDz/IP/04-283

Objet : Développer « l'esprit d'entreprendre » dans l'enseignement secondaire

Le « décret Missions » met l'accent sur le développement global de la personne de l'élève et sur son insertion citoyenne dans la société en permanente évolution.

Non seulement l'école doit préparer le jeune à apprendre, mais aussi à entreprendre, à être créateur tout au long de sa vie.

Ces défis déjà présents sous différentes formes dans les programmes d'études, ne pourront être encore mieux relevés que si les enseignants disposent de moyens, de nouvelles idées à mettre en pratique, grâce à des expériences, des essais à partager avec d'autres collègues intéressés à enrichir leurs enseignements.

Nous devons être fiers en Communauté française Wallonie-Bruxelles d'avoir accumulé un « savoir enseignant » qui reste trop souvent ignoré et qui est sous-exploité faute, entre autres, d'échanges entre leurs auteurs.

S'inscrivant dans un projet éducatif orienté vers le développement de l'« Esprit d'Entreprendre », tel que défini, dans le rapport 2004 « Charte européenne des petites entreprises », par la Communauté française: « L'Esprit d'Entreprendre » est une compétence de base, qui doit être acquise par l'apprentissage tout au long de la vie et qui favorise la satisfaction professionnelle et l'épanouissement personnel. Il puise son énergie dans les attitudes qui le définissent : la persévérance, la créativité, l'optimisme, la responsabilité, l'esprit d'équipe, l'énergie autonome, l'initiative et repose avant tout sur le « savoir-être » de l'individu. La distinction est donc faite entre compétences stratégiques (Esprit d'Entreprendre) et compétences spécifiques (Esprit d'Entreprise)».

FREE (Fondation pour la Recherche et l'Enseignement de l'Esprit d'Entreprendre asbl – La plaquette de présentation est reprise en annexe) a demandé à l'Université de Liège et aux Facultés Universitaires de Namur d'aider les enseignants à échanger et à partager leurs expériences dans cette perspective pédagogique.

Dès lors deux attitudes sont possibles :

- soit vous avez connaissance d'expériences qui développent l'esprit d'entreprendre dans votre établissement d'enseignement et vous en informez « l'équipe FREE » (Madame Annick LEFERE, Chaussée de Louvain, 484 à 5004 Bouge – Namur – Tél. : 081/20 66 10 – Fax : 081/21 59 00);
- soit vous permettez à un membre de « l'équipe de FREE » de rencontrer les enseignants qui développent des initiatives afin de vérifier avec eux si celles-ci rentrent dans le cadre des projets pédagogiques qui développent les qualités de l'esprit d'entreprendre.

Je vous demande aussi de bien vouloir me signaler votre choix à l'adresse suivante : Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage du Réseau d'Enseignement organisé par la Communauté française, Bureau 301, rue du Commerce, 68A à 1040 Bruxelles (Tél. : 02/500 48 19 ou 21 – Fax : 02/500 48 23).

Je voudrais également insister sur le fait que toutes les disciplines sont concernées par le projet puisque l'élève peut, sous des formes différentes, oser, prendre des initiatives et créer ... bref entreprendre.

FREE et les universités s'engagent en outre à vous faire profiter en priorité et gratuitement des retombées (outils et dispositifs pédagogiques) du projet « développer l'esprit d'entreprendre à l'école ». J'ose espérer que vous réserverez un accueil favorable à cette initiative.

Le Directeur général adjoint

Jean STEENSELS



Entreprendre

c'est oser ses envies de vie



Fondation
pour la Recherche
et l'Enseignement
de l'Esprit
d'Entreprendre

 **FREE**
pour entreprendre



Sans entrepreneurs, le monde ne serait toujours qu'une idée”

F. Doriot (Général français fondateur de DEC et de l'INSEAD)



A l'attention de Mesdames et Messieurs les enseignants

FREE est votre partenaire pour vous aider à stimuler chez les jeunes le goût d'entreprendre.

Dans ces pages, vous découvrirez les actions que nous ambitionnons de développer avec vous.

N'hésitez pas à nous contacter :

info@freefondation.be

tél. +32 (0)81 20.66.10

www.freefondation.be



La difficulté de **réussir** ne fait qu'ajouter à la nécessité d'**entreprendre**”

Beaumarchais

FREE est le fruit d'une initiative du programme 4X4 pour entreprendre du Ministre de l'économie, des PME, de la recherche et des technologies nouvelles. La fondation a été mise sous les fonts baptismaux sous le haut patronage du gouvernement wallon avec le soutien de sept figures emblématiques de l'entrepreneuriat : Monsieur Jean-Pierre Berghmans, le Baron Albert Frère, Monsieur Jean-Pierre Hansen, Monsieur Christian Jacqmin, le Comte Maurice Lippens, le Baron Jean Stéphane et Monsieur Francis Verheughe. FREE bénéficie également du soutien du Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial, et accueille dans ses différents organes des représentants de tous les réseaux et filières d'enseignement.



L'esprit
d'entreprendre ? **2.**

Donner aux jeunes le
goût d'entreprendre ? **3.**

Une Fondation
pour la Recherche
et l'Enseignement de
l'Esprit d'Entreprendre ? **6.**



Le talent, c'est avoir envie de faire quelque chose"

Jacques Brel



L'Esprit d'Entreprendre?

- c'est d'abord **une attitude** adoptée dans la vie de tous les jours et dans toutes les activités professionnelles¹;
- c'est **une compétence de base**, qui doit être acquise par l'apprentissage tout au long de la vie¹ et qui favorise la satisfaction professionnelle et l'épanouissement personnel²;
- c'est bien sûr **une clé pour créer des emplois**, pour favoriser une bonne santé économique.

1. Rapport final du groupe d'experts. Projet «Procédure Best» sur l'éducation et la formation à l'entrepreneuriat (11/2002).

2. Troisième enquête européenne sur les conditions de travail, Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, 2000.

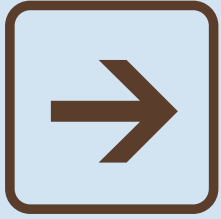
3. Etude définissant les valeurs et aptitudes qui caractérisent l'esprit d'entreprendre, IPRA et EM-Lyon 2003.

L'esprit d'entreprendre puise son énergie dans les attitudes qui le définissent³ :

- **la persévérance,**
- **la créativité,**
- **l'optimisme,**
- **la responsabilité,**
- **l'esprit d'équipe,**
- **l'énergie autonome,**
- **l'initiative.**

S'il englobe évidemment des compétences spécifiques liées davantage à l'esprit d'entreprise – le savoir et le savoir-faire –, l'esprit d'entreprendre repose avant tout sur des compétences stratégiques associées au **savoir-être** de l'individu. Il concerne aussi bien le monde économique que le secteur social, le sport, la culture et l'enseignement.





Donner aux jeunes le goût d'entreprendre?

Pour encourager chez les jeunes le développement d'attitudes et de compétences entrepreneuriales, **le rôle de l'école est primordial**. Dans son rapport sur l'entrepreneuriat, l'OCDE conclut d'ailleurs que « c'est dans la création d'un système éducatif stimulant l'esprit d'entreprendre et dans la mobilisation du soutien de l'opinion publique en faveur de l'entrepreneuriat que les pouvoirs publics ont le plus de possibilités d'innover ».

Récemment créée pour promouvoir l'esprit d'entreprendre en Belgique francophone, la Fondation FREE destine donc en priorité ses actions aux enseignants, dont l'enthousiasme et la participation active sont essentiels pour développer l'éducation à l'entrepreneuriat.

Dans cette optique, la Fondation a identifié.

10 actions prioritaires

→ Pour l'enseignement secondaire

1. Reconnaissance des actions qui visent à favoriser l'Esprit d'Entreprendre

Afin d'aider les enseignants à voir clair dans le foisonnement des actions censées favoriser l'Esprit d'Entreprendre, FREE identifie les initiatives les plus pertinentes et les plus porteuses. La Fondation n'est pas opérateur de projets, elle possède donc l'indépendance et la légitimité pour ce faire. Ses critères impartiaux fournissent aux enseignants des informations utiles telles que les objectifs pédagogiques, la durée, la charge de travail, etc. L'objectif de cette action est d'améliorer la qualité de l'offre et de favoriser la collaboration entre les acteurs, notamment afin d'éviter les doubles emplois.

2. Boîte à outils pédagogiques

Une version pilote d'une « boîte à outils » est élaborée afin de fournir aux enseignants les différents outils pédagogiques qui favorisent le développement des valeurs entrepreneuriales. Ce recueil rassemble les actions reconnues par FREE, des projets identifiés dans certains établissements et qui méritent une diffusion plus large et des outils développés à l'étranger et adaptés à notre contexte scolaire. Les dossiers structurés sont utilisables dans différentes matières et sont articulés avec les programmes de cours des trois réseaux d'enseignement.

3. Formations de formateurs

Pour que les outils développés soient effectivement utilisés, FREE met en place des modules pour former les enseignants du secondaire à l'entrepreneuriat et à l'utilisation des outils qu'elle propose. Cette action s'adresse également aux enseignants des écoles normales.



10 actions prioritaires

4. Actions transversales de sensibilisation et de formation dans les facultés et les hautes écoles

Les formations et sensibilisations à l'entrepreneuriat sont déjà bien présentes dans les facultés d'économie et de gestion. Par contre, à quelques exceptions près, ces enseignements sont absents des autres filières, en particulier scientifiques. Cette situation est d'autant plus regrettable que les idées porteuses en matière de création d'entreprises sont souvent issues de ces milieux. Une journée annuelle de sensibilisation à la création d'entreprise sera donc organisée à destination des étudiants, toutes filières confondues. FREE travaille en outre à la mise au point d'un cours introductif à l'entrepreneuriat qui devrait être proposé en tant que cours à option dans tous les établissements d'enseignement supérieur.

5. Les entrepreneurs FREE en faculté

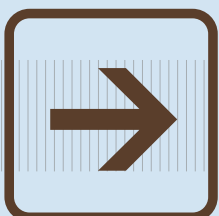
Sélectionnés et formés à l'enseignement selon des critères précis, des entrepreneurs possédant un parcours remarquable sont associés en tandem à des enseignants du supérieur afin de prendre en charge une partie de cours ou de venir en support à l'animation d'études de cas en entrepreneuriat. Nommés pour une période de trois ans, ces entrepreneurs sont affectés non à une seule institution, mais à un pôle d'établissements.

6. Recueil d'études de cas

L'enseignement de l'entrepreneuriat nécessite le recours à des méthodes pédagogiques interactives, plaçant l'étudiant dans des situations proches de la réalité. Dans ce cadre, les méthodes basées sur les études de cas s'avèrent très performantes. En Belgique, cette approche pédagogique n'est pas encore suffisamment développée et exploitée. En effet, il n'existe pratiquement pas de cas européens et encore moins belges : la plupart des enseignants sont réduits à utiliser des «case studies» américains. Un manuel d'études de cas sur des entreprises belges, adapté aux spécificités locales, a donc été rédigé pour mettre les étudiants en situation réelle de décision à propos des différents aspects de la vie d'une entreprise (la création et le démarrage, la croissance, la maturité, le déclin et la transmission).

7. Clubs d'étudiants entrepreneurs

Développés sur les campus de l'enseignement supérieur, les clubs d'étudiants entrepreneurs réunissent des étudiants de toutes les disciplines désireux de se sensibiliser à l'entrepreneuriat ou de se lancer en affaires. Cette expérience collective leur ouvre de nouvelles voies en matière d'orientation professionnelle, c'est-à-dire créer leur emploi... et celui des autres, en démarrant leur entreprise après leurs études. La mise en œuvre de ce projet passe par une collaboration avec l'association québécoise des clubs d'étudiants entrepreneurs, ce concept étant implanté au Québec depuis une dizaine d'années.



“Entreprendre consiste à changer un ordre existant”

Joseph Schumpeter
(économiste)

8. Site internet

Outil de travail et de promotion des activités de FREE, le site internet est composé d'une partie accessible à tous (présentation de la Fondation, activités, bibliographie, espace étudiants, espace enseignants, espace entrepreneurs, etc.) et d'un espace sécurisé offrant aux enseignants des informations pédagogiques et des outils utiles : www.freefondation.be

9. Actions pour promouvoir le goût d'entreprendre en Communauté française

Identifier les freins à l'entrepreneuriat, suggérer des propositions d'actions et de mesures visant à améliorer la situation, remettre des avis sur les actions et les mesures envisagées ou mises en place par les pouvoirs publics... autant de rôles assurés par les experts de haut niveau mobilisés par la Fondation. Ainsi par exemple, rédigé dans la perspective des élections régionales du printemps 2004, un «manifeste pour entreprendre» développe un plan d'action pour promouvoir l'esprit d'entreprendre en Communauté française et en Région wallonne, notamment à l'attention du pouvoir politique et administratif en charge de l'enseignement.

10. Promouvoir le goût d'entreprendre dans les media

Afin de mieux faire connaître les vertus du goût d'entreprendre, FREE souhaite multiplier les actions, les échos, les reportages qui relèvent du développement de l'esprit d'entreprendre (quel que soit le domaine : sport, culture, non-marchand, entreprise, etc.) Dans ce but, la Fondation développe des partenariats avec la presse écrite, parlée et télévisée.

5.



Une Fondation pour la Recherche et l'Enseignement de l'Esprit d'Entreprendre?



La Wallonie est une terre d'entrepreneurs. La région a ainsi été le berceau entrepreneurial de la révolution industrielle. A côté de **Raoul Warocqué** ou de **John Cockerill**, cet ingénieur écossais, qui porta sur les fonts baptismaux le groupe industriel qui allait porter son nom, l'on peut évoquer **Georges-Lambert Nagelmackers** qui a fondé la Société Internationale des Wagons-Lits et inauguré la ligne de l'Orient Express. C'est toujours un Wallon, **Edouard Empain**, qui fut le fondateur du métro de Paris en 1900 et à l'origine du groupe Empain-Schneider. Sans parler d'**Ernest Solvay**, qui développa un empire industriel à partir de son brevet sur la soude caustique en 1865. A l'époque, la Wallonie était un des moteurs les plus puissants de l'économie européenne. C'est l'Asturienne qui implanta des charbonnages et des entreprises d'extraction et de transformation du zinc et du plomb en Espagne, en France, en Afrique du Nord, en Norvège et au Portugal. C'est Cockerill qui fournit des locomotives dans toute l'Europe jusqu'en Russie, en Asie Mineure et au Congo. La Compagnie Générale des Conduites d'Eau assura les travaux de distribution d'eau ou de gaz de dix-sept villes européennes dont Paris, Vienne, Amsterdam, Bucarest et Istanbul. A l'aube de la révolution bolchevique, la Wallonie produisait 75 % des dérivés du coke de la Russie des Tsars, 50 % des glaces, 40 % du pétrole et 20 % du charbon de ce pays. Sans oublier **Henri Maus**, ingénieur namurois à l'origine des trains à crémaillère et inventeur d'un procédé de percement des tunnels.



*Avec ce recul, et tenant compte de réussites entrepreneuriales plus récentes à l'image de certaines **spin-offs universitaires**, la Wallonie devrait apparaître comme une terre d'entrepreneurs. Pourtant, une récente étude internationale qui analyse 37 pays sur le critère de l'activité entrepreneuriale situe notre région en queue de peloton¹.*

1. Global Entrepreneurship Monitor en Wallonie 2003.
2. Livre vert sur l'Entrepreneuriat en Europe, Commission européenne 2003.

Si aujourd'hui personne ne s'étonne vraiment de cette situation, c'est que la mémoire collective est parfois très courte ! Ce n'est en effet pas par atavisme que le Wallon d'aujourd'hui ne serait pas entrepreneur : cette même étude a mis en avant les obstacles d'ordre culturel auxquels le développement de l'entrepreneuriat se heurte en Wallonie. Dans ces conditions, encourager l'esprit d'entreprendre est l'une des clés pour créer des emplois et accroître la compétitivité et la croissance économique. A cet égard, l'esprit d'entreprendre ne doit d'ailleurs pas être considéré uniquement comme un moyen de créer de nouvelles entreprises, mais comme une attitude générale qui peut être utilement adoptée par chacun dans la vie de tous les jours et dans toutes les activités professionnelles². Nul doute que des réussites comme **Justine Henin**, **Jacques Brel**, **Philippe Geluck** ou les frères **Dardenne**, sont autant de manifestations de l'esprit d'entreprendre dans des domaines de la vie culturelle et sportive qui devraient largement inspirer notre jeunesse.





Une Fondation pour la Recherche et l'Enseignement de l'Esprit d'Entreprendre?



Mission

FREE encourage le développement de l'esprit d'entreprendre au sein de la population francophone de Belgique. Sa vocation est d'être :

- un lieu apolitique rassemblant les différents efforts qui visent à développer le goût d'entreprendre ;
- un point d'ancrage pour tous les projets qui poursuivent cet objectif.

Objectifs

L'ambition de FREE est donc de se positionner comme un acteur clé du développement de l'esprit d'entreprendre en Belgique francophone et de devenir une référence en la matière au niveau européen.

A cette fin, FREE poursuit trois objectifs prioritaires :

1. Promouvoir l'esprit d'entreprendre dans l'enseignement.
2. Stimuler et coordonner les opérateurs, les enseignants et les établissements qui développent des initiatives visant à favoriser l'esprit d'entreprendre au sein de la population.
3. Asseoir un lieu neutre d'expertise et de référence pour valider et conseiller les initiatives visant à favoriser l'esprit d'entreprendre et la réalisation de vocations d'entrepreneurs.

A terme, la poursuite de ces objectifs devrait permettre d'accroître :

- la proportion de la population sensibilisée à l'esprit d'entreprendre,
- la proportion de la population formée aux rudiments de l'entrepreneuriat,
- la proportion d'entrepreneurs au sein de la population (cf. indicateurs GEM),
- le nombre de créations d'entreprises viables tant marchandes que non-marchandes.

Publics cibles

Si, d'un point de vue général, la Fondation s'adresse à toute la population francophone du pays, il découle de ses objectifs que sa cible privilégiée mais non exclusive est constituée :

- des jeunes en scolarité dans tous les réseaux d'enseignement (primaire, secondaire et supérieur) et en rupture de scolarité,
- des enseignants,
- des opérateurs de projets,
- des entrepreneurs, candidats entrepreneurs et porteurs de projets,
- des décideurs politiques et des administrations.

Philosophie

La philosophie d'action de FREE s'inspire des principes suivants :

Une approche de participation FREE entend associer le plus grand nombre de celles et ceux qui ont un intérêt manifeste au développement de l'esprit d'entreprendre : les acteurs publics comme les réseaux d'enseignement, les universités, les organismes de développement local ou les administrations, mais aussi les acteurs privés, comme les sponsors, les entrepreneurs, les entreprises, etc.

Une approche de subsidiarité FREE n'a pas vocation de se substituer aux acteurs déjà présents dans ce domaine, mais bien de favoriser des synergies et de jouer un rôle catalyseur. A ce titre, la Fondation n'est ni un opérateur de projet, ni un apporteur de fonds : elle aide les opérateurs à mobiliser les fonds privés et publics pour soutenir leurs projets. C'est ainsi qu'elle collabore très étroitement avec le programme «4x4 pour entreprendre» de la Région wallonne et qu'elle est amenée à donner son avis sur toutes les actions poursuivant l'objectif de développer l'esprit d'entreprendre qui prétendent au soutien de ce programme.

Une approche d'excellence FREE associe à son action les meilleurs spécialistes sans aucun autre critère que la compétence.

Une approche d'ouverture internationale FREE a pour ambition de s'imposer dans le cercle des centres d'entrepreneuriat reconnus en Europe et dans le monde. Dans cette perspective, des contacts et des relais sont entretenus avec les grands centres étrangers.



Une Fondation
pour la Recherche
et l'Enseignement
de l'Esprit
d'Entreprendre?

Organisation

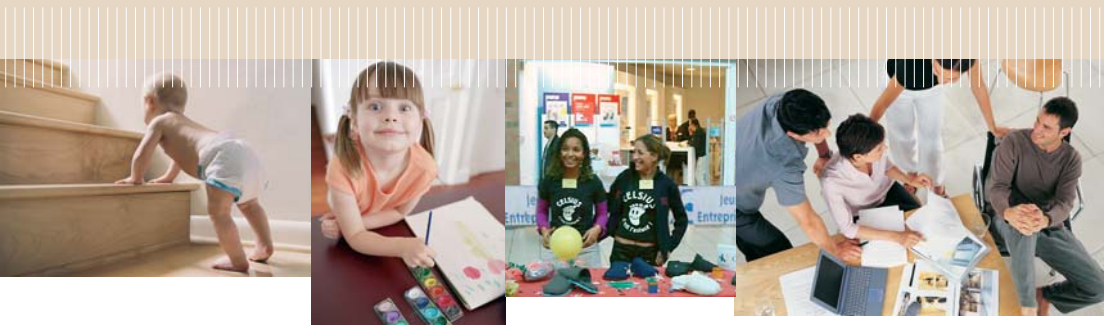
Conseil d'administration Le conseil d'administration est composé de Messieurs Rudy Aernoudt (conseiller spécial auprès du Ministre de l'économie, des PME, de la recherche et des technologies nouvelles.), Denis Dubru (GlaxoSmithKline Biologicals), Paul du Saillant (Lhoist), Christian Jacqmin (Sonaca), Pierre Kridelka (Groupe Siemens Belgique), Gilles Samyn (CNP), Jean-Jacques Verdickt (administrateur Fortis Banque), Patrick Vilain (Fabricom), tous désignés par les sociétés fondatrices. Monsieur Jean-Jacques Verdickt en assure la présidence.

Comités de pilotage La Fondation développe ses projets en étroite collaboration avec deux comités de pilotage. Le comité de pilotage «enseignement secondaire», composé notamment de délégués des trois principaux réseaux d'enseignement, oriente les grands projets en matière d'enseignement secondaire. Le comité de pilotage «enseignement supérieur», composé des représentants de la plupart des établissements d'enseignement supérieur, est compétent pour les projets qui visent l'enseignement supérieur.

Comité stratégique La Fondation a mis sur pied un comité stratégique composé d'académiques reconnus internationalement pour leurs compétences en entrepreneuriat. Il s'agit des professeurs Paul Reynolds (Babson College), Philippe Albert (CERAM-Sophia Antipolis), Benoît Leleux (IMD), Hans Crijns (Vlerick) et Bernard Surlemont (directeur de la Fondation). Le comité stratégique a pour mission de conseiller la Fondation et d'orienter ses actions au niveau de ses axes stratégiques.

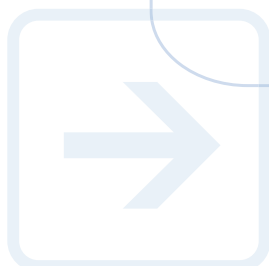
Comité des sages Un comité des sages assume le relais entre la Fondation et les universités et autres instituts d'enseignement. Il est composé des recteurs des universités francophones, du président de l'Association des Directeurs des Instituts Supérieurs Industriels Francophones, ainsi que de représentants des réseaux d'enseignement.

Direction Monsieur Bernard Surlemont (PhD), professeur d'entrepreneuriat, assure la direction de la Fondation.



Je préfère m'arrêter un jour en ayant raté les choses qu'en n'ayant pas essayé les choses que j'avais envie de faire”

Jacques Brel





FREE compte sept sociétés fondatrices :

- Compagnie Nationale à Portefeuille s.a.,
- Electrabel s.a.,
- Fortis Banque s.a.,
- GlaxoSmithKline Biologicals s.a.,
- Lhoist s.a.,
- Groupe Siemens Belgique/Luxembourg s.a.,
- Sonaca s.a.

Ces sociétés assurent entièrement le financement de la Fondation.



Contact

Bernard Surlemont, Directeur
chaussée de Louvain 484,
B-5004 Bouge (Namur)

Tél. +32 (0)81 20.66.10
Fax +32 (0)81 21.59.00

www.freefondation.be
E-mail : info@freefondation.be